

Le 21 décembre 2009

Le CSTB mécène du Palais de la découverte

de
Palais
de
découverte

Créé en 1937, le Palais de la découverte est un haut lieu de la culture scientifique française. Depuis le 1^{er} juillet 2009, le CSTB en est devenu un des mécènes, en signant un accord de partenariat sur trois ans.

La convention de partenariat signé entre le CSTB et le Palais de la découverte constitue le point de départ d'une rénovation d'envergure. Le Palais de la découverte va investir l'aile sud du Grand Palais, côté Seine, en y concevant, sur une surface de 2 000 m², une galerie d'exposition permanente intitulée "A la découverte de la matière et de l'énergie". Ce nouvel espace permanent, entièrement repensé dans sa conception et dans son approche muséographique, ouvrira fin 2011. Il aura pour objectif de faire découvrir au public les comportements étonnants de la matière tout en le sensibilisant aux enjeux énergétiques et de développement durable futurs.

A travers l'accord de partenariat avec le CSTB, le Palais de la découverte a scellé les bases d'une première étape d'une rénovation associant de façon étroite réhabilitation du bâtiment, démarche muséographique d'avant-garde et intégration des normes d'éco-conception et de développement durable autour de la thématique "matière et énergie".

En faisant appel à l'expertise du CSTB en acoustique, thermique, aéraulique, comportement des structures et accessibilité, le Palais de la découverte engage une démarche de rénovation réfléchie, investie au cœur du bâtiment Grand Palais autour des concepts d'éco-conception, de respect et d'explication des contraintes environnementales.

Concrètement, le CSTB fera bénéficier le Palais de la découverte de ses compétences et de son expertise pour :

- **La réalisation d'un schéma directeur d'accessibilité** pour l'ensemble des espaces recevant du public. Un travail sur l'acoustique et l'éclairage permettra également d'améliorer l'accessibilité aux malvoyants et malentendants.
- **La réalisation d'une maquette expérimentale sur l'aéroélasticité.** Destinée au grand public, elle permettra d'illustrer la stabilité des tabliers de ponts face à la pression du vent.
- **L'assistance à la réalisation d'une présentation interactive sur les bruits de chocs et l'évaluation des performances des produits de revêtements de sols.** Cette présentation se positionne comme une vulgarisation du LABE, Laboratoire Européen d'Acoustique du Bâtiment, grand équipement de mesures acoustiques du CSTB.
- **La réalisation d'une maquette sur le thème du solaire thermique.**
- **L'assistance à la vérification de la faisabilité d'expériences didactiques pour sept dispositifs des parties « Matériaux et habitat bioclimatiques » et « Transformations de la matière et énergie »** et plus particulièrement sur les notions de déperdition de chaleur, rupture de pont thermique et caractérisation thermique des isolants.

- La réalisation d'une maquette sur le vitrage isolant.
- La réalisation d'un atelier sur l'éclairage dans l'habitat, permettant de mettre en avant les performances de chacune.
- La réalisation d'une maquette sur les matériaux énergivores. Elle permettra de sensibiliser le public aux différentes étapes du cycle de vie d'un matériau et les énergies qui y sont liées.
- La participation à la conception d'outils pédagogiques expliquant les diverses améliorations apportées dans les locaux.

A travers cette convention, le Palais de la découverte affiche des objectifs ambitieux :

- S'inscrire dans une démarche à long terme et placer définitivement toutes les étapes futures de cette rénovation sous cette impulsion,
- Bâtir un modèle de rénovation référence pour d'autres musées ou monuments historiques,
- Expliciter autant par le bâtiment que par le discours et la muséographie l'approche et la conception éco-responsable.

Contacts presse

Palais de la découverte

Christelle Linck

Tél. (33) 01 40 74 81 04

christelle.linck@palais-decouverte.fr

CSTB

Annick Gillonnier

Tél. (33) 01 64 68 89 99

annick.gillonier@cstb.fr